



COVID-19 GUIDE DE BONNES PRATIQUES

A COMPTER DU 20 MARS 2021*

Suivant les préconisations de la Fédération Française de Tennis, des Mairies de Mazamet et de Pont de Larn, le TCAPM a pris une série de mesures permettant une reprise du tennis dans des conditions optimales de sécurité.



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**
dans l'enceinte (Parking, club house...)

**DISTANCIATION PHYSIQUE
(HORS COURT & SUR LE COURT)**
← 2M MINIMUM →



**Réservez votre terrain
par l'Application
ou le site
TEN'UP
UNIQUEMENT**



**EXTERIEUR
UNIQUEMENT
AVANT 19H
(Couvre-feu)**
Court N°7 (Pont de Larn)
Court N°8 (Pont de Larn)
Mur (Mazamet)



**Partie en simple
& en double
UNIQUEMENT**
(4 pers maxi sur un terrain)



Venez en tenue
+ Serviette, bouteille d'eau,
gel hydro alcoolique
Lingettes désinfectantes
(à garder dans votre sac)



**Nettoyez
votre chaise
Poignée de porte
avant et après
votre partie**



**Changement de côtés
Passez de part et
d'autre du filet
(Ne pas se croiser)**



**Lavez-vous les mains
régulièrement**
avec le gel
hydro alcoolique



**Pas de poignée de main
à la fin de la partie**



**Finissez votre partie
5min avant l'heure**
(Pas de croisement avec les
joueurs suivants)



Reprenez vos déchets
(Il n'y a pas de poubelle)



**Vestiaires,
Douches, bar fermés**



**Club house Pont de Larn
Rendez-vous par téléphone
au 06 67 96 94 55**
Club house Mazamet fermé

* et jusqu'à nouvel ordre / **Référent TCAPM COVID-19 : Sébastien TAILHADES (Président) au 06 67 96 94 55**

#RESERVEZ #JUEZ #RENTREZCHEZVOUS 😊

**Merci de respecter
ces pratiques**

>>> **INFOS SUR...**

tcapm.fr   



LES INSTALLATIONS

A COMPTER DU 20 MARS 2021*



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**
dans l'enceinte (Parking, club house...)

DISTANCIATION PHYSIQUE
(HORS COURT & SUR LE COURT)

← **2M** MINIMUM →

Suivant les préconisations de la Fédération Française de Tennis, des Mairies de Mazamet et de Pont de Larn, le TCAPM a pris une série de mesures permettant une reprise du tennis dans des conditions optimales de sécurité.



Fermés, interdits



Ouverts, autorisés



Club House Pont de Larn
sur rendez-vous
au 06 67 96 94 55



Chaises à nettoyer
Avant et après
(Ne pas déplacer)



Entrées et sorties en
évitant les croisements
(Nettoyer les poignées des
portes avant de partir)



Gel Hydro alcoolique



Port du masque
obligatoire dans
l'enceinte (Parking,
autour des terrains...)

* et jusqu'à nouvel ordre / Référent TCAPM COVID-19 : Sébastien TAILHADES (Président) au 06 67 96 94 55

#RESERVEZ #JOUER #RENTREZCHEZVOUS 😊

**Merci de respecter
ces pratiques**

>>> INFOS SUR...

tcapm.fr

